

## COMMUNIQUE

Nouveau site [Avantages-Fiscaux.fr](http://Avantages-Fiscaux.fr) - 05/09/09

# Avantages-Fiscaux.fr : le nouveau portail d'infos pour mieux réduire ses impôts

Pendant plusieurs années, il fallait être fortement imposé pour profiter des dispositifs de défiscalisation (réduction d'impôts) : ce n'est plus le cas ! 2009 a apporté de nombreuses évolutions en termes d'avantages fiscaux avec, entre autres, la mise en place des lois Scellier et Bouvard qui permettent de devenir propriétaire dans des conditions fiscales très rentables... Le cabinet AMFF a donc mis en ligne un nouveau site d'information visant à rendre ces lois accessibles à tous : [Avantages-Fiscaux.fr](http://Avantages-Fiscaux.fr).



N'importe quel contribuable connecté peut désormais se renseigner sur les nouveaux dispositifs de réduction d'impôts, recueillir des conseils objectifs au travers d'articles et dossiers, poser une question au dirigeant d'AMFF et mieux encore, diagnostiquer gratuitement son investissement avec le simulateur interactif Scellier / Bouvard.

## Un contenu clair et actualisé dédié à l'investissement intelligent

Chaque loi offre des avantages propres et des conditions spécifiques. Pourtant les informations présentes sur le Web sont, au choix, soit trop commerciales (et donc omettent de préciser certains fondamentaux), soit trop techniques (autrement dit, inaccessibles au non-initié). **Comment s'y retrouver et faire le meilleur choix d'investissement ?**

[Avantages-Fiscaux.fr](http://Avantages-Fiscaux.fr) apporte la réponse avec un contenu complet, clairement présenté et régulièrement mis à jour. **Articles mensuels, vidéos programmes, pages lois, témoignages d'investisseurs...** Autant de moyens pour comprendre les avantages fiscaux, connaître les périodes charnières de la défiscalisation et les bases d'un investissement à fort retour financier, obtenir des retours d'expérience et pourquoi pas, lancer son projet.

En complément, ce qui séduira les investisseurs hésitants, **AMFF a développé un simulateur flash** intégrant toutes les données de diagnostic pour les lois Scellier et Bouvard. En quelques clics, le visiteur sélectionne la loi souhaitée, son budget prévisionnel, et obtient le détail de son investissement en temps réel : économie d'impôts + épargne mensuelle (mensualité de crédit). Cet outil interactif est gratuit, à l'image de tout le reste.

### Simulez votre investissement

à partir de 1000 € d'impôts/an !

Loi BOUWARD    Loi SCELLIER

**Votre imposition annuelle :**  
1000 €

**Votre investissement prévisionnel :**  
75000 €

**Durée souhaitée de réduction d'impôts :**  
 9 ans    12 ans    15 ans

**Votre économie d'impôts :**  
23000 €

**Propriétaire pour (épargne mensuelle) :**  
230 €

## L'étape-clé pour amorcer son « diagnostic personnalisé »

Parce que la recherche d'information est souvent liée à un besoin, Avantages-Fiscaux.fr propose aux investisseurs potentiels **un accompagnement gratuit et sans engagement**. Il suffit de contacter Cédric Robillard, dirigeant du cabinet AMFF, pour être joint dans les 12 heures puis recevoir un diagnostic plus complet, adapté au profil et aux objectifs de l'investisseur.

## A propos du cabinet de défiscalisation AMFF

AMFF est un cabinet de défiscalisation immobilière implanté à Lille, dirigé par Cédric Robillard, conseiller indépendant. La société intervient dans tout l'hexagone et accompagne les personnes qui souhaitent investir dans un bien immobilier sur les dispositifs légaux tels que les lois Scellier, Bouvard, Jégo... L'offre d'AMFF sur la loi Scellier se différencie par **l'un des portefeuilles de programmes immobiliers les plus complets du secteur** et un suivi intégral et gratuit jusqu'à la livraison du bien, ainsi qu'un accompagnement pour les déclarations fiscales. Plus d'infos sur <http://www.avantages-fiscaux.fr/amff/>

**Contact :** Cédric Robillard – Conseiller en Défiscalisation, [cedricrobillard@amff.fr](mailto:cedricrobillard@amff.fr)